





- → Informez d'abord votre propriétaire ou agence immobilière par courrier, et demandez des travaux.
- Si la situation ne s'améliore pas, vous pouvez informer la mairie ou un service social.
- Vous pouvez aussi contacter le Comité Technique Habitat.



- → Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation thermique pour bien vous chauffer tout en réduisant votre facture d'énergie.
- Une aide financière et un accompagnement personnalisé peuvent vous être proposés pour vous permettre de réaliser ces travaux (sous conditions de ressources).
- Contactez le Comité Technique Habitat.

Comment contacter le Comité Technique Habitat ?

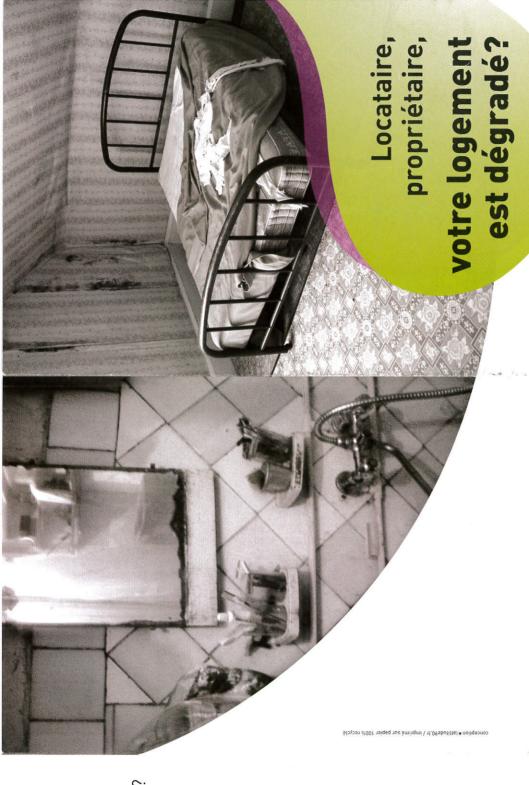
- Par téléphone : 03 84 58 86 65
- Comité Technique Habitat
 Direction Départementale des Territoires
 Place de la Révolution française BP 605
 90020 Belfort Cedex

Par courrier:

Comment sera traitée votre demande

- Un accusé de réception vous sera envoyé.
- Votre situation sera examinée par le Comité Technique Habitat
- Si besoin, un diagnostic gratuit de votre logement pourra être réalisé par un professionnel.
- Des solutions financières et techniques d'amélioration pourront être proposées.
- En dernier recours, une procédure de mise en conformité du logement pourra être engagée

- une isolation insuffisants? → Vous avez un chauffage, une Ventilation, ou
- de WC intérieur? → Vous ne disposez pas de Salle d'eau ou
- électrique, d'eau 👊 de gaz vétuste ou dangereuse? ◆ Vous avez une installation
- → Vos planchers ou ne sont pas solides? vos escaliers
- pas étanche? → Vos MULS sont dégradés ou votre toiture n'est
- est humide ou vous constatez ▼ Votre logement des moisissures?



COMITÉ TECHNIQUE HABITAT

Courrier:

Direction Départementale des Territoires Place de la Révolution française - BP 605 Comité Technique Habitat 20020 Belfort Cedex







